

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE BANDJA

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURES INTERNES DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES PUBLICS (SIGAMP)

Site web: www.cbandja.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPPEMENT

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANDJA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION MUNICIPALE N°0001/DM/C/BDJA/SG/SIGAMP/2024

PORTANT ANNULATION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE, N°13/AONO/C.BDJA/SIGAMP/SG/CIPM-BEC/2024 DU 11 JUIN 2024
RELATIVE A LA CREATION D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANDJA ; Autorité Contractante

- Vu la constitution de la République de Cameroun ;
- Vu la loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;
- Vu le décret n° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et compétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la lettre-circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'Exécution des, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2024 ;
- Vu le décret N°F/338 du 17 Septembre 1962 portant création de la Commune de Bandja avec ses limites territoriales ;
- Vu l'arrêté N°000334/A/MINDDEVEL du 12 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBOMGNIN Gabriel aux fonctions de Maire et aux Adjoints au Maire de la Commune de Bandja ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°13/AONO/C.BDJA/SIGAMP/SG/CIPM-BEC/2024 DU 11 JUIN 2024 RELATIVE A LA CREATION D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

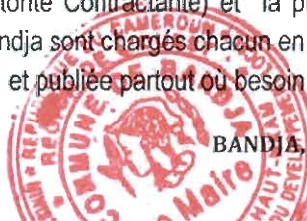
Article 1er: Le marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°13/AONO/C.BDJA/SIGAMP/SG/CIPM-BEC/2024 DU 11 JUIN 2024 RELATIVE A LA CREATION D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST;

Article 2: Ce marché sera relancé ultérieurement en procédure d'urgence.

Article 3: Le Maire de la Commune de Bandja (Autorité Contractante) et la présente de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bandja sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :
-ARMP/OUEST
-DDMINMAP/H-NKAM
-DDMINTP/H-NKAM

02/07/24



BANDJA, LE

07 JUIN 2024

LE MAIRE
(Autorité Contractante)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE BANDJA

SECRETARIAT GENERAL

SITE WEB: WWW.CBANDJA.COM



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANDJA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUE

**ANNULLATION DE l'appel d'offres OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13/AONO/C-BDJA/SG/SIGAM/CIPM-BEC/2024 DU 11 JUIN 2024 RELATIF
A LA CREATION D'UN ESPACE VERT DANS LA COMMUNE DE BANDJA,
DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST.**

Le Maire de la Commune de Bandja, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionner à l'appel d'offres cité en marge, qu'en raison des dispositions de l'article 119 de la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics, la séance de dépouillement initialement prévu au 11 Juillet 2024 est reportée à une date ultérieure.

Par conséquent un nouveau Avis sera publié partout ou besoin et en temps opportun.

Ampliation :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- PCIPM/BDJA
- Affichage



Le Maire

01 JUL 2024

Abomgnin Gabriel

COMMANDEUR DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR

04/07/2024